

longue date par le Ministère de la Santé et l'agence Santé publique France et prévue en janvier prochain, serait remise en cause du fait de la pression du lobby alcoolier. Ils ont annoncé sur leurs propres canaux d'information qu'ils avaient obtenu que vous vous opposiez à cette opération qui n'a pour objectif principal qu'une visée pédagogique. Elle a pour caractéristique essentielle de ne stigmatiser ni les consommateurs, ni les boissons alcooliques.

En effet, le mois de mobilisation sociale autour de la consommation d'alcool, mis en œuvre initialement sous le nom de "Dry January" au Royaume-Uni, propose aux personnes qui le souhaitent de faire une pause avec l'alcool pendant un mois afin de constater les bénéfices sur leur corps et dans leur quotidien. L'objectif n'est évidemment pas de conduire à une abstinence totale, mais de s'interroger sur sa consommation et de prendre conscience du rapport qu'entretient la société avec l'alcool. Aujourd'hui, au moins 14 campagnes annuelles de ce type sont déployées à l'étranger. Le mois de janvier est privilégié car le grand public serait davantage prêt à bousculer ses habitudes après les excès de fin d'année. Ces actions de santé publique ont fait l'objet d'évaluations scientifiques. Ainsi, une baisse significative de consommation auto-déclarée a été observée parmi les inscrits lors de cette action en Angleterre six mois après la fin du défi.

Ces opérations, sur la base du strict volontariat, s'inscrivent dans une démarche de responsabilisation collective et individuelle, et il serait incompréhensible, pour les professionnels de santé que nous sommes, mais aussi pour l'opinion, qu'elle soit annulée sous la pression d'un lobby qui n'en comprend visiblement pas l'enjeu.

Ce groupe de pression se prévaut de sa proximité avec la Présidence pour faire échouer une action de prévention en santé publique. C'est pourquoi nous estimons que, porteurs de l'intérêt général et non d'intérêts particuliers, nous méritons la même écoute et la même attention. Nous sommes à votre disposition pour évoquer avec vous ce sujet, dont nous mesurons la complexité, mais à l'importance indiscutée. Votre mandat ne peut être marqué par l'évitement systématique de la prévention du risque alcool sous la contrainte d'un lobby qui ne défend que ses propres intérêts.

Dans l'immédiat, nous vous demandons de laisser se dérouler comme prévu, en janvier prochain, l'opération pédagogique de mobilisation sociale prévue par Santé publique France.

En espérant vous avoir apporté les informations suffisantes pour éviter une annulation de cette opération qui serait perçue de manière désastreuse par tous les acteurs de prévention et du soin, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre profond respect.

Pr Michel REYNAUD

*Président du
Fonds Actions
Addictions*



Pr Mickael NAASSILA

*Président de la
Société Française
d'Alcoologie*



Pr Amine BENYAMINA

*Président de la
Fédération Française
d'Addictologie*



Pr Nicolas SIMON

*Président de
l'Association
Nationale
de Prévention
en Alcoologie
et Addictologie*



Pr Axel KAHN

*Président de la
Ligue Nationale
contre le Cancer*

